



OIAC

Conférence des États parties

Huitième session
20 - 24 octobre 2003

C-8/6
20 octobre 2003
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

**MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES À LA HUITIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE
DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION SUR
LES ARMES CHIMIQUES**

La Haye, 20 octobre 2003

Depuis l'ouverture à la signature de la Convention sur les armes chimiques en janvier 1993, des progrès réguliers et concrets ont été réalisés dans le domaine du désarmement chimique. Plus tôt dans l'année, la première Conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques s'est réunie pour effectuer un examen d'ensemble du fonctionnement de la Convention afin d'assurer que l'interdiction des armes chimiques demeure rigoureuse dans un environnement politique et technologique changeant.

Je me félicite des importants résultats de la première Conférence d'examen, en particulier du fait que les États parties ont réaffirmé leur intention de s'acquitter de toutes leurs obligations au titre des dispositions de la Convention et leur engagement à les mettre en œuvre pleinement et effectivement. Je me félicite également des progrès réalisés dans la destruction des armes chimiques et j'espère que l'élan donné à la mise en œuvre de cet aspect de la Convention se poursuivra.

La communauté internationale reste gravement préoccupée par les dangers que feraient courir les armes de destruction massive tombées aux mains des terroristes et se consacre activement à la prévention de cette menace. La Convention sur les armes chimiques pleinement et effectivement appliquée représente un instrument puissant à cette fin. Moins de sept ans après son entrée en vigueur, la Convention sur les armes chimiques compte 156 États parties. Si ce nombre constitue un progrès encourageant vers l'universalité, quelque 40 États restent en dehors de la Convention – certains d'entre eux sis dans des régions qui tireraient grand bénéfice des assurances découlant de l'adhésion à la Convention. J'exhorte les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier ou à accéder sans tarder à la Convention sur les armes chimiques.

Je présente mes vœux les plus chaleureux à tous les participants à la huitième session de la Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques et vous souhaite une session des plus productives.

--- 0 ---

